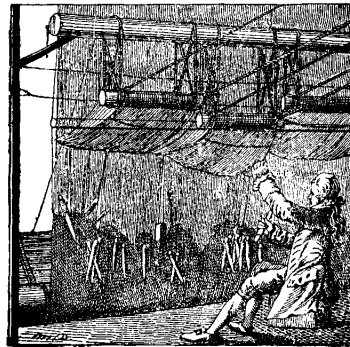


— ENCYCL. Techn. On donne le nom de *métier de haute lice* à l'ensemble d'une installation constituée par deux ensouples horizontales placées à demeure, l'une au-dessus de l'autre dans un même plan rigoureusement vertical. Ces ensouples, qui se trouvent maintenues parallèles à une distance de 2 à 3 mètres, sont réunies par des fils formant une double nappe et portant le nom de *fils de chaîne*; ils possèdent une tension déterminée, toujours la même. C'est sur ces fils de chaîne que le haute-licier reproduit à l'aide d'une plume spéciale le contour exact du dessin qu'il va avoir à exécuter.

Pour exécuter sa tapisserie, l'artiste a à sa disposition un certain nombre de broches portant enroulés les fils de laine ou de soie diversement colorés; un peigne de forme particulière servant à appuyer les duites et un

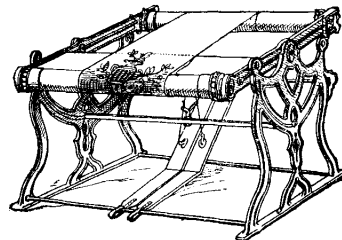


Haute-licier au travail, d'après une ancienne estampe.

poignon qui s'emploie pour écarter les fils de chaîne. Le haute-licier commence par fixer à un fil de chaîne, vers la partie gauche, l'extrémité d'un fil de broche; il passe la main à travers les fils de chaîne de devant et attire en avant un fil de la nappe postérieure, autour duquel il enroule le fil de la broche. Il a ainsi formé une duite dont l'ensemble, répété autant de fois qu'il est nécessaire, avec des broches aux fils de couleurs diverses, formera la tapisserie.

Ce genre de tapisserie se fait à l'envers et, au fur et à mesure que le travail progresse, il se trouve enroulé sur l'ensouple inférieure.

Le métier de *basse lice* se rapproche beaucoup plus de celui du tisserand; il est horizontal, et c'est au moyen de pédales que l'artiste fait mouvoir les fils de chaîne, les faisant monter ou descendre pour y fixer les fils de broche. Le modèle est disposé directement sous la chaîne, de telle sorte que le tapissier de basse lice peut le consulter en écartant les fils à la main.



Basse lice (Métier moderne de).

Avec les anciens métiers, l'artiste, dont le travail se fait à l'envers, ne pouvait à aucun moment vérifier son œuvre. Pour remédier à cet inconvénient, on a créé un nouveau métier dans lequel les ensouples peuvent basculer et montrer à l'endroit le travail exécuté.

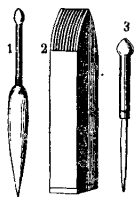
LICE (*liss* — du lat. *lyciscæ*, chienne) n. f. Femelle d'un chien de chasse.

— Femme effrontée, lascive. (Vx.)

— *Lice nouée*, Femelle de chien courant qui a été couverte par le mâle et qui a retenu.

LICE (*liss* — du lat. *licium*, fil, trame [quelques-uns écrivent *LISSE*]) n. f. Techn. Nom donné à des pièces du métier à tisser qu'on manœuvre avec des pédales, et qui font ouvrir la chaîne pour y introduire le fil de la trame. || Fils employés dans la fabrication du ruban et qui sont soutenus par un liceron. || Bâton dont les cordiers se servent pour faire de la sangle. || Appareil composé de fils verticaux attachés par leurs extrémités à des lames de bois et munis au milieu de leur hauteur d'œillets dans lesquels passent les fils de la chaîne qu'ils sont destinés à faire monter et descendre. || *Haute lice*, Lice disposée dans un plan vertical. — *Tapisseries de haute lice*, Tapisseries fabriquées avec la haute lice. || *Basse lice*, Lice disposée dans un plan horizontal. — *Tapisseries de basse lice*, Celles qu'on fabrique avec la basse lice.

(V. TAPISSERIE.) || *Lice à crochet* ou *Lice simple*, Celle qui est formée de mailles simples. || *Lice à coulisse*, Celle qui est formée de mailles doubles. || *Lice à étage*, Lice qui a un côté des mailles plus long que l'autre. || *Lice à culotte* ou *Lice anglaise*, Lice qui n'est formée que de mailles inférieures, et n'a, par conséquent, qu'un seul liceron. || *Lice de levée*, Celle qui ne peut exécuter que des mouvements ascendants. || *Lice de rabat*, Celle qui ne peut exécuter que des mouvements descendants. || *Lice à grande coulisse* ou *à leve-et-baisse*, Celle qui peut exécuter indistinctement des mouvements ascendants et des mouvements descendants. || *Lice à jour* ou *Lice figurée*, Celle qui a les mailles inégalement réparties, suivant une disposition quelconque. || En T. de filature, Fil de coton que l'on a retors de quatre à neuf. (On dit aussi *CORDONNET* dans ce sens.) — Comm. Ficelle servant à lier les paquets de marchandises.



Haute lice et basse lice (outils): 1. Broche; 2. Peigne; 3. Poignon.